



Andrew L. Jeanrie

Associé

T : 416.777.4814 / C : jeanriea@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université Dalhousie, B.A., 1997

Université de Victoria, LLB, 2000

Université de Toronto, Rotman School of Management, MBA, 2010

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2002

Andrew Jeanrie aide les clients à toutes les étapes du développement immobilier, y compris les approbations de planification, la construction et l'analyse stratégique. Il fournit des conseils basés sur sa connaissance approfondie du processus de développement, des approbations de planification à la construction des projets.

La pratique municipale d'Andrew comprend des comparutions régulières devant les conseils municipaux et les comités d'adaptation, ainsi que la représentation de clients dans des procédures judiciaires à tous les niveaux de la Cour et des tribunaux administratifs, en mettant l'accent sur les questions devant officiellement le Tribunal foncier de l'Ontario (TDO) (anciennement appelé Tribunal d'appel de l'aménagement local (TAAL), l'ancienne Commission des affaires municipales de l'Ontario ou CAMO) et l'organisme d'appel local (TLAB) de la ville de Toronto. Andrew aide également les clients à analyser de nouveaux sites à développer, à répondre aux demandes d'aménagement voisines et à faire preuve de diligence raisonnable dans les municipalités, y compris les examens de zonage et de plans officiels dans le cadre des transactions immobilières et des transactions de financement immobilier. De plus, il conseille ses clients sur toutes les façons de gouvernance et de réglementation municipales, comme la délivrance de permis, la signature de règlements administratifs, les expropriations et les permis.

Andrew représente également des clients dans le but d'un large éventail de projets de construction et d'infrastructure, des projets de construction traditionnels aux projets d'approvisionnement en financement alternatif / P3. Tout au long de ces missions, il a fourni des conseils concernant, entre autres, les appels d'offres, les contrats de construction, les accords de développement, les accords de coentreprise, les accords de projet, les accords d'interface et les accords de financement de projets.

Après avoir terminé son MBA à la Rotman School of Management, Andrew a été nommé boursier Bregman et sur la liste du doyen. Il a également reçu le Prix de la citoyenneté Rotman. Andrew a siégé à de nombreux conseils d'administration d'organismes sans but

lucratif, y compris les Jardins botaniques de Toronto et Heritage Toronto.